

Le Bulletin

de Saint-Paul



Janvier 2026 - n°78

La Mairie

48, avenue de Limoges
87260 SAINT-PAUL
Tél. : 05 55 09 71 25



Mail : accueil@mairie-stpaul87.fr
infos@mairie-stpaul87.fr

Site internet : <https://mairie-stpaul87.fr>

Facebook : Mairie Saint Paul, en Limousin (facebook.com)
Application CityAll : Télécharger l'application CityAll - le citoyen connecté par Lumiplan

Vos interlocutrices : Chantal ROUX et Corinne MAZALAIGUE
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 14h-17h
Vendredi : 14h-17h / Fermé le samedi

Permanences des élus :

Maire : Josiane ROUCHUT

Adjoints : Paul BARGET, Nicole BERGER,
Louis CAUCHY, Claudie DEHAYS

Madame la Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Conseillers Départementaux :

Jean-Louis NOUHAUD et Annick MORIZIO reçoivent
sur rendez-vous au 05 55 45 10 24

Député de la circonscription : Stéphane DELAUTRETTE
stephane.delautrette@assemblee-nationale.fr
Tél. : 05 55 08 14 15

Agence Postale

Du lundi au samedi de 9h à 12h - Tél. : 05 55 08 41 04
Levée du courrier : du lundi au samedi à 12h.

Bibliothèque Municipale

Votre animatrice : Jessica DEBRAY

Le mercredi de 15h à 17h, le vendredi de 16h à 18h et le
samedi de 9h30 à 11h30.

Tél. : 05 55 09 24 61 - bibliotheque@mairie-stpaul87.fr

France Services

Permanence le 1^{er} lundi du mois à la mairie de 9h30 à 12h.

Mission locale rurale

Permanence le mercredi après-midi de 14h à 17h.

Les Gendarmeries de notre secteur géographique

Pierre-Buffière : Tél. : 05 55 00 60 11

Saint-Germain-les-Belles : Tél. : 05 55 71 80 07

Solignac : Tél. : 05 55 00 50 03

- du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

Casernes de pompiers : 18 ou 12

CIS Pierre-Buffière : Chef de centre :

Joan VANSTEENNE - Tél. : 05 55 00 67 64

CIS Saint-Léonard-de-Noblat : Chef de centre :

Roberto FERREIRA - Tél. : 05 55 56 22 44

Services à la personne

Assistante sociale : Sophie GAUMET

Maison du département à Saint-Léonard :

15, rue de Beaufort - 87400 Saint-Léonard
Le lundi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Le jeudi de 14h à 17h.

Tél. : 05 55 56 02 76

Permanence à la mairie de Saint-Paul :

Le 2^{ème} lundi du mois de 14h à 16h, ou sur RDV.

Relais Petite Enfance

Animatrice : Carolina POUAPON

Permanence à la mairie les mardis de 15h à 19h.

Tél. : 05 55 09 71 25

Service de Portage de Repas à Domicile : SIPRAD

Renseignements à la mairie de Boisseuil : 05 55 06 91 06
ou auprès de la présidente, Martine ASTIER : 06 03 22 04 74

Traitements des déchets

La collecte des ordures ménagères a lieu le mercredi pour toute la commune.

C'est un service de la communauté de communes :

Tél. : 05 87 22 99 00 - Mail : sictom@ccnoblat.fr

Déchèteries :

	PIERRE-BUFFIÈRE Tél. 06 24 85 66 24	SAINT-LÉONARD Tél. 06 25 11 71 42
Lundi	9h00 à 11h45 et 14h à 17h15	9h00 à 11h45 et 14h à 17h15
Mardi	fermé	9h00 à 11h45 et 14h à 17h15
Mercredi	9h00 à 11h45 et 14h à 17h15	9h00 à 11h45 et 14h à 17h15
Jeudi	fermé	fermé
Vendredi	de 14h00 à 17h15	9h00 à 11h45 et 14h à 17h15
Samedi	9h00 à 11h45 et 14h à 17h15	9h00 à 11h45 et 14h à 17h15

SYDED : Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers

Pour toute question concernant le tri, le recyclage, les déchets verts, l'économie circulaire... :

ZA du Prouet - 59, rue de la Filature - 87350 Panazol

Tél. : 05 55 12 12 87 - Mail : contact@syded87.org

Autres services communautaires

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
Tél. : 05 87 22 99 00 - Mail : spanc@ccnoblat.fr

SPAC : Service Public d'Assainissement Collectif
Tél. : 05 19 09 00 16 - Mail : spac@ccnoblat.fr

SIAEP des Allois : Tél. : 05 55 09 37 96 ou 07 57 19 14 79
et tél en cas d'urgence 24h/24 (Miane et Vinatier) :
05 55 86 08 61

Espace Aqua'Noblat :

Tél. : 05 87 22 99 10 - Mail : aqua-noblat@ccnoblat.fr

École de Musique : Site de Saint-Paul

Tél. : 05 55 09 39 26 - Mail : musiques@ccnoblat.fr

Office de Tourisme :

Place du Champ de Mars - 87400 Saint-Léonard

Tél. : 05 55 56 25 06 - Mail : otsi@ccnoblat.fr

Site internet : www.tourisme-noblat.fr

Sommaire

Infos diverses

p. 2

Edito

p. 3

Portrait

p. 4

Municipalité

p. 5 à 7

Conseil Municipal des Enfants

p. 8

Travaux

p. 9 à 13

Projet photovoltaïque de Chabrely

p. 13

La Vie de la Commune

p. 14 à 17

Du côté de l'école

p. 18

Commémoration

p. 19

Divers

p. 19

Des nouvelles de notre campagne de stérilisation des chats errants

p. 19

La commune engagée dans l'économie circulaire

p. 20

Du côté des commerçants

p. 20

Les associations

p. 21 à 28

Agenda 1^{er} semestre 2026

p. 29

État Civil 2025

p. 30

Histoire

p. 31

Le Bulletin de Saint-Paul

Janvier 2026 - n° 78

Directeur de la publication :
Josiane ROUCHUT, Maire.
Conception graphique : APCL
Impression : GDS Imprimeurs

Edito

L'article L. 52-1, alinéa 2, du Code Electoral, définit les règles de la communication en période électorale, à partir du 1^{er} jour du 6^e mois précédent celui au cours duquel l'élection doit avoir lieu, c'est-à-dire à partir du 1^{er} septembre 2025, pour les élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

Ces règles imposent le respect des principes de l'antériorité des supports de communication, de leur régularité et de leur identité. Elles imposent aussi le principe de sobriété.



La proximité des élections municipales nous impose donc la neutralité de l'éditorial et des informations contenues dans ce bulletin.

Vous trouverez donc comme d'habitude dans ce bulletin un point sur les travaux réalisés ou ceux qui sont en cours :

- Ceux qui ont été réalisés tout au long de ce deuxième semestre : travaux à l'église, travaux d'isolation des classes maternelle, réfection d'une borne incendie, installation d'une cabine à livres, renouvellement du parc informatique de la mairie...
- Ceux en cours, qui se poursuivent : le PLU arrivera à sa phase finale au cours du 1^{er} semestre 2026, le pigeonnier contraceptif en construction actuellement sera livré et installé dans les semaines qui viennent...
- Ceux qui vont démarrer, conformément au calendrier prévu : La conduite d'eau potable de l'avenue de Limoges va être refaite par le SIAEP en ce début d'année, première étape des travaux de réaménagement de cette rue et de la rue Lafay.

Vous y retrouverez également toutes les manifestations qui ont animé la commune au second semestre.

Ce bulletin de janvier est toujours ouvert aux associations ; c'est aussi l'occasion de remercier une nouvelle fois tous les bénévoles qui s'y impliquent : par leur engagement, ils font vivre la commune, ils la valorisent et ils cultivent le bien-vivre ensemble. S'il fait bon vivre à Saint-Paul, c'est grâce à l'engagement de tous : élus, agents communaux, associations, bénévoles, artisans, commerçants, agriculteurs et habitants. Je les remercie tous sincèrement.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse, en mon nom et au nom du Conseil municipal, mes meilleurs vœux pour 2026 : une bonne santé et une belle année à vous, vos familles et ceux qui vous sont chers.

Josiane Rouchut



Josiane Rouchut, Maire,
le Conseil Municipal
et le Conseil Municipal des Enfants
vous souhaitent une belle et heureuse
année 2026
et auront le plaisir de vous accueillir
à la cérémonie des vœux
le samedi 31 janvier à 18h30,
Salle de l'Anguienne

Le Bulletin de Saint-Paul N°78

Portrait

Serge Chabrely

Serge est vraiment un enfant de Saint-Paul... Il y est né, à La Vergnolle plus précisément, là où il vit toujours.

Après l'école primaire, il continue sa scolarité au collège de Pierre-Buffière, puis part au lycée des Vaseix pour passer un bac agricole. Elève brillant, il aurait pu continuer, mais ce qu'il veut, c'est travailler à la ferme, avec son père. Cela ne l'empêche pas d'être curieux, avide de découvrir : dans le cadre de son BTA, il part faire un stage dans une ferme dans la Meuse, où il découvre avec intérêt le travail sur la reproduction des semences, et le recyclage des déchets de triage pour nourrir un troupeau de moutons.

Son BTA en poche, il lui faudra encore patienter un an, temps du service militaire, avant de revenir enfin s'installer à la Vergnolle, en GAEC avec son père. Quand celui-ci prend sa retraite, en 1989, c'est sa mère qui prendra le relais dans le GAEC. En 1997, c'est au tour de sa mère de s'arrêter, et Serge se met en quête de trouver un associé.

Mais le territoire, ou le terroir, ce n'est pas seulement une question de géographie. C'est aussi la langue qu'on y parle. Il était interdit de parler patois à l'école : l'école de la République, c'était pour apprendre le français à tous les enfants du pays ! À la maison, les femmes s'appliquaient à ne parler que français, mais les hommes, entre eux, parlaient patois. Serge, quand il est avec eux, leur répond en patois. Il est parfaitement bilingue !

Lors d'un voyage organisé par l'association de la Jeunesse Rurale du Limousin de Janailhac/La Meyze, il commence à raconter des histoires en patois. Lorsque l'association organise un bal à la salle des Fêtes de La Meyze, il est sollicité, par son ami Jean-Louis Goudier, président de l'association, pour monter sur scène dire ses contes. Les finances de l'association ne vont pas très bien... Jean-Louis a une idée : avec Serge et quelques autres, ils vont à Meuzac, à une soirée animée par Jan dau Melhau et Serge Marot, chanteurs incontournables de la musique et de la langue limousine. Jean-Louis n'y va pas par quatre chemins : il demande à Jan dau Melhau s'il peut faire quelque chose pour l'association ! Pour tous ceux qui l'ont connu, on sait qu'avec Jan, ça passe ou ça casse... Là, c'est passé !

À partir de ce moment, l'engagement de Serge au service de la langue et de la culture limousine est lancé : il participe à la création de cours de danse traditionnelle en 1984 à Linards, puis à Saint-Paul dans les années 1993-94.

Le 2 février 1991, lors d'une soirée de la Chandeleur à Saint-Denis des Murs, Bernard Jumeau le sollicite pour raconter des gnorles (les « nhòrlas »). La soirée dure, le succès est là, l'envie de refaire, et d'aller plus loin... C'est l'acte fondateur des Troubadours de la Combade, troupe dans laquelle Serge jouera pendant dix ans.

En 1993, il participe aussi à la création à Saint-Paul de l'association Parar lo lop, dont le but est toujours de promouvoir la culture limousine : organisation de bals folk, de stages de danse et de chant, de pièces de théâtre écrites en français et en langue limousine...



Dans la pièce « Le sauvage »,
avec Parar lo lop

Serge a même participé, en 2014, à un programme de recherche franco-allemand mené par les universités de Nice et de Constance, et qui a permis la mise en place du THESOC (Thesaurus Occitan), une base de données multimédia qui rassemble toutes les données des différents dialectes du domaine occitan, recueillies sous forme orale. Les chercheurs du programme sont venus jusqu'à la Vergnolle pour l'interviewer !



Serge Chabrely

Saint-Paul (87), le 22/10/2014.

LOCALITÉ THESOC N° 870 / N° INSEE : 87174

Depuis sa retraite, en 2018, il s'investit aussi à la Librairie Occitane, à Limoges, en y assurant des permanences, en animant des soirées ou en participant au « café platussant », le premier samedi du mois, de 15h à 17h30.

En 2023, l'IEO (l'Institut d'Etudes Occitanes) publie un livre-CD, « De las nhòrlas de Panazo » : Serge fait partie des cinq conteurs qui ont enregistré les gnorles.



Veillée de Noël 2022 à la librairie occitane

Son autre grande passion, c'est la forge. Quand il était interne aux Vaseix, le mercredi après-midi, il allait à l'atelier de ferronnerie. A Saint-Paul, il aimait aller regarder travailler Lucien Sarre, le forgeron du Népoulaud. L'apprentissage de la technique, la maîtrise du feu, le maniement du marteau, une curiosité jamais rassasiée de voir la matière qui se transforme sous l'action des quatre éléments... Dès qu'il le peut, Serge allume le feu dans la petite forge qu'il s'est aménagée – à la Vergnolle bien sûr. Il répare des objets en bronze, en étain, en cuivre et en laiton. Il fait aussi ses propres créations. Pas de lieu de vente, ni d'exposition... Il ne garde rien. Il fabrique des objets à la demande, ou pour offrir. Juste le plaisir de faire !



Les séances du conseil municipal du 2^{ème} semestre

COMPTE RENDU DU 29 SEPTEMBRE 2025

GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AUX VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

Vu l'économie réalisée sur le marché en cours qui prend fin en janvier 2026, il est proposé de renouveler l'adhésion à ce groupement avec 8 autres communes et la Communauté de communes de Noblat.

⇒ Vote : 15 voix pour

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT RGPD AVEC LA SOCIÉTÉ GAIA ET RECONDUCTION DE LA MISSION DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

Dans le cadre de la démarche de conformité de la commune au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), il est proposé de renouveler le contrat avec la société GAIA afin d'assurer la continuité du suivi des obligations légales en matière de traitement et de protection des données personnelles.

Le coût de cette prestation s'élève à 358,00 € HT par an. Le contrat est signé pour une durée de 5 ans.

⇒ Vote : 15 voix pour

CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

Madame la Maire informe le conseil municipal qu'un administré, qui souhaite rester anonyme, a pris contact avec la Fondation du Patrimoine pour faire un don de 3 000 € à la commune de Saint-Paul pour aider au financement des travaux de rénovation des murs intérieurs de l'église. Pour percevoir ce don anonyme, la commune doit :

- signer une convention de financement avec la Fondation du Patrimoine ;
- attester qu'aucune subvention publique n'a été sollicitée et que le coût des travaux incombe totalement à la commune.

⇒ Vote : 15 voix pour

CONVENTION AVEC L'ENTREPRISE "NOS AMIS PENSION ET FOURRIÈRE" POUR L'ENLÈVEMENT ET LA GARDE DES ANIMAUX

Madame la Maire rappelle que le code rural oblige chaque commune à disposer d'une fourrière communale ou de contractualiser avec un service de fourrière externe. La commune signait annuellement une convention avec la SPA de Couzeix pour assurer les missions d'enlèvement, de garde, de soins, recherche des propriétaires, etc... Prestations pas forcément assurées. Il est proposé, cette année, de conventionner avec « Nos Amis Pension et Fourrière », fourrière agréée, dont le siège social est situé à Meilhards, pour un coût de 1,10 € par habitant (moindre que le coût de la SPA).

⇒ Vote : 15 voix pour

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT - RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

La Commission d'Évaluation des Charges Transférées s'est réunie le 22 septembre 2025 afin de statuer sur l'évolution des charges transférées, liée aux linéaires de la voirie et des chemins de randonnée inscrits au PDIPR, et à la participation au PETR Monts et Barrages.

Pour la voirie, le montant - inchangé - des charges transférées s'élève à 7 843,50 € pour un linéaire de 3 735 m.

Pour les chemins inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée), la charge transférée est de 1 432,25 € pour un linéaire de 28 645 m.

Pour la participation au PETR Monts et Barrages, le montant des charges transférées s'élève pour Saint-Paul à 12 019,85 € (augmentation de + 0,50 €/habitant).

Le nouveau montant total des charges transférées pour la commune de Saint-Paul s'élève à 76 244 €.

⇒ Vote : 15 voix pour

AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DE L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Le présent avenant concerne 2 points du marché initial :

- La mission AVP était incluse dans la tranche ferme, et concernait l'ensemble de l'aménagement du bourg. Cela avait été prévu ainsi pour répondre au cahier des charges exigé par l'Etat pour le dépôt des subventions. Le projet est découpé en plusieurs phases opérationnelles. La mission AVP est donc scindée secteur par secteur d'étude, et intégrée dans chacune des phases.
- Suite aux échanges avec la maîtrise d'œuvre après la réalisation des études préliminaires, les périmètres d'étude de la tranche ferme et de la tranche optionnelle n°1 sont modifiés comme suit : la tranche ferme comprendra l'avenue de Limoges, le rue Lafay et le parvis de la mairie. La tranche optionnelle comprendra le parking de la rue des Érables et la route de Linards.

⇒ Vote : 15 voix pour

TARIFS LIÉS AUX CHARGES D'ENTRETIEN DES SALLES COMMUNALES

Il est proposé une grille de tarifs quand le ménage et le tri des déchets ne sont pas fait correctement lors des locations des salles communales :

Nettoyage simple	120 €
Nettoyage approfondi	200 €
Tri des déchets mal ou partiellement effectué	150 €

Les séances du conseil municipal du 2^{ème} semestre

La notion de « nettoyage simple » ou « nettoyage approfondi » sera laissée à la seule appréciation de la personne qui effectuera l'état des lieux pour le compte de la commune.

Ces tarifs sont mentionnés dans le règlement intérieur de location qui est remis à chaque utilisateur contre signature.

D'autre part, chaque association communale bénéficie de la gratuité de la salle des fêtes une fois par an. Pour toute autre demande au cours de l'année, il est proposé un tarif de 150 €.

⇒ Vote : 15 voix pour

QUESTIONS DIVERSES

↳ Travaux école

Suite à un problème sur des dalles du faux plafond du dortoir, des devis ont été demandés pour refaire les plafonds de l'ensemble des salles de l'école du bas. Devis incluant l'installation d'une isolation performante. Les travaux pourraient se dérouler en octobre pendant les vacances scolaires.

↳ Plan Local d'Urbanisme

Conformément au planning établi avec le bureau d'études Karthéo, le conseil municipal devrait arrêter le PLU en début d'année 2026. Une réunion avec les Personnes Publiques Associées, et une réunion publique seront organisées mi-novembre.

↳ Aire de bivouac

Une commission d'élus est créée pour travailler sur ce projet.

↳ Projet de centrale agrivoltaïque au sol à Chabrely

L'enquête publique, diligentée par le Préfet, aura lieu du 18 novembre au 19 décembre 2025.

↳ Graines au vent

11 et 12 octobre. Balade « cueillette sauvage », atelier participatif dans le cadre de l'économie circulaire (fabrication de sacs en tissu pour les commerces de Saint-Paul), soirée astronomie, participation d'artisans, de la fédération de pêche, expositions, troc de plantes et de graines...

COMPTE RENDU DU 8 DÉCEMBRE 2025

DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLÈGE DE PIERRE-BUFFIÈRE POUR UN VOYAGE EN ESPAGNE

Suite à la demande de subvention du collège Fernand Lagrange de Pierre-Buffière pour un voyage organisé en Espagne du 22 au 28 mars 2026, pour lequel 2 enfants de la commune de Saint-Paul sont concernés, il est proposé d'accorder une subvention de 50 € par élève, comme pour toutes les demandes de participation au financement des séjours européens des collégiens.

⇒ Vote : 15 voix pour

BUDGET COMMUNAL – AUTORISATION DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettent aux collectivités locales de fonctionner dans l'attente du vote du budget. Ainsi, jusqu'au 15 avril, le conseil municipal peut donner l'autorisation au maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Les dépenses à retenir s'élèvent à **48 830 €**.

⇒ Vote : 15 voix pour

TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs suivants seront appliqués à partir du 1^{er} janvier 2026.

CANTINE	2026	GARDERIE	2026
Forfait	39,70 €	Forfait mensuel 1 enfant	37,20 €
Adulte et occasionnel	6,45 €	Forfait mensuel à partir du 2 ^{ème} enfant	18,60 €
		½ journée	1,92 €
		1 journée	3,74 €

⇒ Vote : 15 voix pour

DÉTERMINATION DU MODE DE PARTICIPATION AU RISQUE « SANTÉ » ET DU MONTANT DE LA PARTICIPATION

L'ordonnance du 17 février 2021 prévoit une participation obligatoire des collectivités territoriales au financement des garanties de la protection sociale de leurs agents à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le Centre de Gestion de la Haute-Vienne a lancé le 11 avril 2025 une procédure de mise en concurrence mutualisée. A l'issue de cette procédure, le CDG a souscrit une convention de participation auprès de la MNT.

L'adhésion à un contrat collectif n'est pas obligatoire. Suite à la consultation – anonyme – des agents, il apparaît que 75% d'entre eux souhaitent garder leur mutuelle. Madame la Maire propose donc au conseil municipal de retenir le mode de participation « labellisation », et de fixer la participation financière à 15 € par mois et par agent.

⇒ Vote : 15 voix pour

SUBVENTION AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA HAUTE-VIENNE

Madame la Maire présente une demande de subvention du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Vienne. Le CDOS est une association de loi 1901 qui accompagne au quotidien les associations sportives du département dans leur fonctionnement (aides matérielles, formations...).

Municipalité

Les séances du conseil municipal du 2^{ème} semestre

Il a pour ambition de faire du sport un outil au service de la santé, de la citoyenneté et de l'emploi. La subvention demandée s'élève à 113,85 € (forfait de 50 € + 5 cents par habitant).

⇒ Vote : 15 voix pour

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG – AVENANT N°2

L'avenant n°2 a pour objet de fixer la rémunération définitive du maître d'œuvre à l'issue de la phase AVP, suite aux modifications des périmètres d'étude de la tranche ferme et de la tranche optionnelle n°1, qui avaient fait l'objet de l'avenant n°1.

Le nouveau montant de l'AVP de la tranche ferme s'élève à 670 822,89 € HT. Le nouveau montant de rémunération définitif s'élève à 46 967,60 € HT.

⇒ Vote : 15 voix pour

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE DE L'EXERCICE 2024

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable. Ce rapport doit être présenté au conseil municipal et faire l'objet d'une délibération. Il est public et permet d'informer les usagers du service.

Madame la Maire présente les principaux indicateurs du service public d'eau potable :

- Il est exploité en délégation par l'entreprise Miane et Vinatier ;
- C'est un service de production, de transfert et de distribution ;
- Il dessert 5 676 habitants pour 3 150 abonnés ;
- 288 598 437 m³ ont été prélevés au cours de l'année 2024 ;
- Il y a 3 captages sur le territoire desservi ;
- Le linéaire du réseau de canalisations est de 260 kilomètres au 31/12/2024 ;

⇒ Vote : 15 voix pour

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE L'EXERCICE 2024

Mêmes conditions que le RPQS pour l'eau potable. Madame la Maire présente les principaux indicateurs du service public d'assainissement non collectif :

- Il est exploité en régie ;
- C'est un service de contrôle des installations sur les 12 communes adhérentes à la communauté de communes de Noblat ;
- Il dessert 6 612 habitants pour un nombre total de 11 981 habitants résidant sur le territoire ;
- 738 installations ont été contrôlées en 2024. 3 506 installations ont été contrôlées depuis la création du service.
- Le taux de conformité est de 77 %.

⇒ Vote : 15 voix pour

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Suite à la rencontre organisée par le Parquet de Limoges et la Préfecture à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences intrafamiliales, il est demandé aux communes de désigner, au sein de leur conseil municipal, un référent aux violences intrafamiliales.

M. MAGADOUX Sylvain et Mme DUCHE NARBONNE Carole proposent leur candidature.

⇒ Vote : 15 voix pour

CONSTRUCTION ET RATTACHEMENT D'OUVRAGES GAZ SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-PAUL

La société REBEYROLLE AGRI ENERGY développe un projet d'unité de production de biométhane sur la commune de SAINT-PAUL et souhaite injecter le biométhane ainsi produit dans le réseau de distribution public de gaz. Le réseau de distribution le plus proche permettant l'injection de biométhane est situé sur la commune de Boisseuil. Il a été concédé au gestionnaire de réseau de distribution GRDF par la Communauté Urbaine de Limoges Métropole, qui exerce la compétence d'autorité organisatrice de la distribution de gaz pour cette commune. GRDF a présenté le projet de tracé de raccordement qui prévoit d'implanter des ouvrages gaz sur les communes de SAINT-PAUL et EYJEAUX. Il est proposé d'autoriser, par la conclusion d'une convention :

- La construction par GRDF sur le territoire de la commune des ouvrages gaz visés à la convention annexée à la présente délibération ;
- Le rattachement de ces ouvrages à la concession de la CULM.

⇒ Vote : 15 voix pour

QUESTIONS DIVERSES

↳ **Enquête publique projet photovoltaïque au sol à Chabrely** : l'enquête se poursuit jusqu'au vendredi 19 décembre à 17h. Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie les 11 et 19 décembre après-midi.

↳ **Téléthon 2025** : la somme de 2 600 € a été récoltée pendant le week-end du Téléthon.

↳ **Noël de La Marelle** : il aura lieu le 19 décembre à la salle des fêtes.

↳ **31 janvier 2026** : cérémonie des vœux.

↳ **1^{er} février 2026** : repas des aînés.

↳ **Route de l'Ouest Féminine** : course cycliste féminine qui devrait se dérouler le jeudi 14 mai 2026 à Saint-Paul.

Conseil Municipal des Enfants

Après la pause estivale, le Conseil municipal des enfants a fait une rentrée très active.

Visite du Sénat



« Le 16 septembre, nous sommes allés à Paris, avec les membres du conseil municipal, répondant à l'invitation de notre sénatrice, Isabelle Briquet. Le voyage s'est effectué en train. Nous avons commencé par la découverte de Paris en bateau-mouche.

Après le déjeuner au restaurant, nous sommes allés visiter le Sénat. La visite a duré plus de deux heures, avec une guide passionnée et notre sénatrice. Nous avons eu la chance de pouvoir aller nous installer dans l'hémicycle, où madame la sénatrice nous a bien expliqué le déroulé des séances, avant de remettre à chacun une pochette souvenir et un petit guide du Sénat. »



Atelier fabrication de sacs

Le conseil municipal des enfants a été sensibilisé à l'économie circulaire. En octobre, ils ont ainsi inauguré l'atelier participatif de fabrication de sacs en tissu, avec les membres du Patch Paulois. Chaque enfant a réalisé au moins un sac qu'il a pu emporter ; certains en ont même réalisé plusieurs, qui se sont ajoutés à tous ceux fabriqués tout au long de la journée [voir page 20].



Abris à insectes

Les jeunes élus sont toujours aussi investis dans les causes environnementales. Ils ont commencé à travailler sur un projet de construction d'abris pour les insectes, qui seraient installés sur un cheminement pédagogique autour du plan d'eau. Ils sont également impliqués dans la réflexion sur l'aménagement des jardins partagés.

Participation aux manifestations

Les jeunes du CME sont présents sur les manifestations communales : cérémonies commémoratives, Octobre Rose, Téléthon...

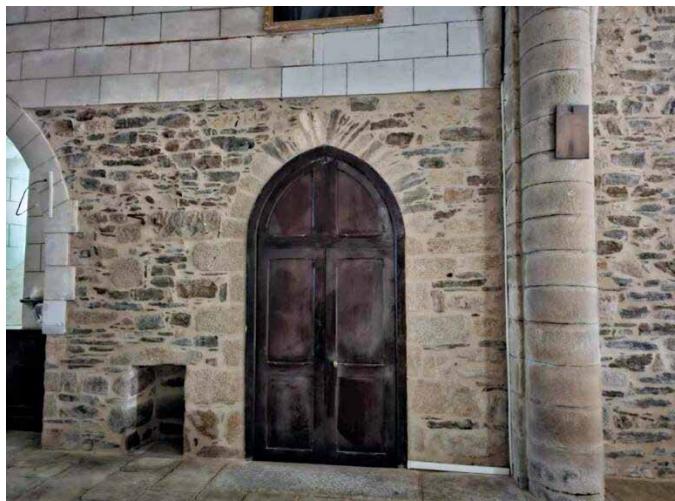
Travaux

Travaux à l'église

RÉFECTION DES MURS INTÉRIEURS

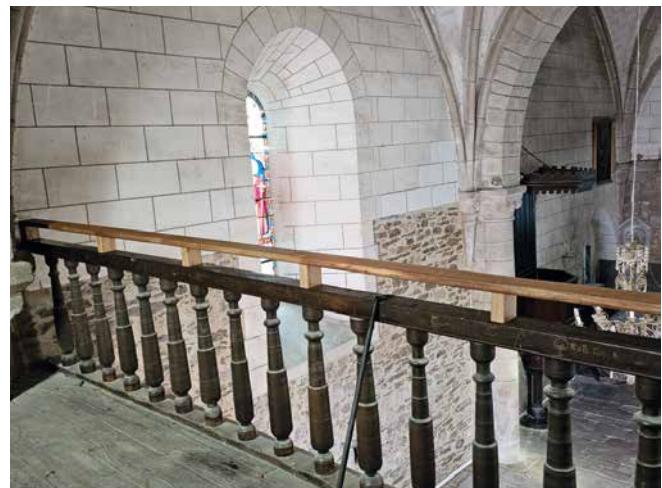
Le parement en plâtre des murs était soufflé, et par endroits avait même commencé à tomber en morceaux. Il a donc fallu l'enlever, avant de choisir une option de restauration. Si au départ il avait été prévu de s'arrêter sous les vitraux, à une hauteur de 2 m, il a fallu finalement monter jusqu'à 4 m, l'état du parement étant par endroits très dégradé.

Une fois le plâtre retiré, les murs ont été sablés, et c'est l'option pierres apparentes avec réfection des joints qui a été choisie. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Edibat, pour un montant de 11 939 € HT, financés par la commune. Merci au généreux donateur qui a fait un don de 3 000 € via la Fondation du Patrimoine, pour contribuer à cette restauration.



MISE AUX NORMES DU GARDE-CORPS DE LA GALERIE

La galerie a fait l'objet d'une visite de sécurité. Il en ressort qu'elle pourra accueillir jusqu'à 19 personnes. Le garde-corps a dû être rehaussé. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Reyjeaux.



RÉFECTION DES RAMPES EXTÉRIEURES

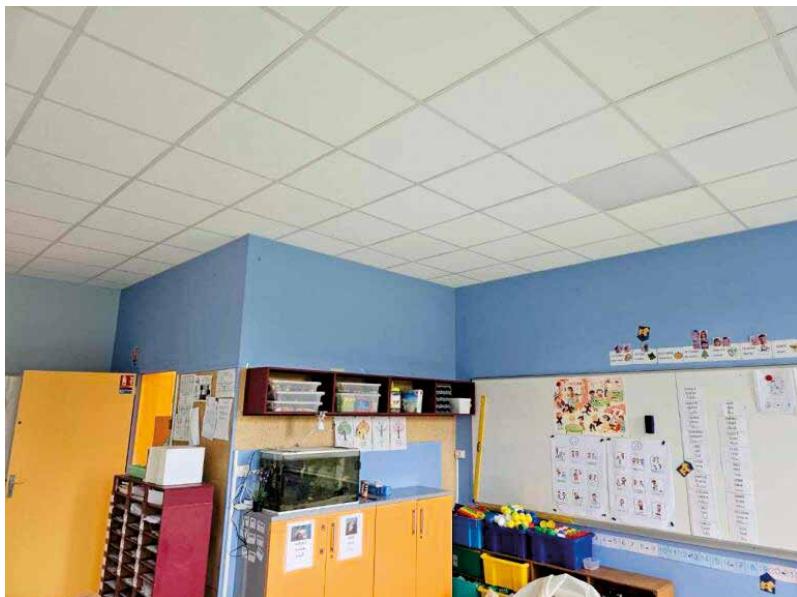
Les rampes ont été remplacées par de nouvelles rampes en bois, réalisées également par l'entreprise Reyjeaux.



Travaux

Travaux à l'école maternelle

Suite à une dégradation importante du faux plafond du dortoir, la décision a été prise de refaire les plafonds de toutes les salles du bâtiment de la maternelle, et d'en profiter pour faire – ou refaire – une isolation performante. Le choix s'est porté sur des matériaux biosourcés, avec de la fibre de bois soufflée. Il a été aussi procédé à l'isolation en sous-face du sous-sol, avec cette fois de la fibre de bois projetée. Afin d'optimiser le rendu énergétique, le plafond de la classe des PS/MS a été surbaissé, réduisant le volume de la pièce.



Les travaux, réalisés par l'entreprise Lecomte, pour un montant de 27 761 € HT, ont été entièrement financés par la commune. Ces travaux sur les plafonds ont également permis de remplacer les néons par des pavés d'éclairage LED, plus performants et moins énergivores.

Réfection borne incendie

La commune se doit de faire des vérifications périodiques de ses bornes à incendie. Une réflexion a été menée avec les services du SDIS, qui souhaitaient que la borne enterrée située à l'entrée de la rue Georges Fourest puisse être remplacée par un poteau, plus visible. Les travaux d'implantation du poteau ont été réalisés par l'entreprise Miane et Vinatier, qui en a profité pour décaler l'emplacement, afin de le rendre plus accessible pour les véhicules du SDIS. Ces travaux, d'un montant de 3 322 € HT, ont été entièrement financés par la commune.



Travaux

Cabine à livres

Une boîte à livres a été aménagée dans une ancienne cabine téléphonique. C'est la deuxième boîte à livres, après celle installée depuis plusieurs années déjà sous l'attente abritée à l'école

Le principe est toujours le même : chacun peut y déposer des livres – pas plus de 5 –, uniquement en bon état, et emprunter ceux qu'il souhaite.

La cabine à livres, c'est un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne : En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde, voire une troisième vie.

Ce sont les agents communaux qui se sont chargés de la restauration de la cabine téléphonique, son aménagement intérieur - uniquement avec du bois de récupération-, et aussi de son installation.



Réfection de l'ancienne bibliothèque

La réflexion est engagée sur la réhabilitation de l'ancien presbytère, l'un des bâtiments les plus anciens du bourg, où sont installées les cuisines de la salle des fêtes. Ce bâtiment a hébergé tour à tour au rez-de-chaussée un café, le "Saint-Paul", puis la bibliothèque, et à l'étage la toute première école de musique. La salle qui accueillait l'ancienne bibliothèque a été refaite cet été : nettoyage des murs, enduits et peinture... Ces travaux ont été faits en régie par les agents communaux.

Renouvellement du parc informatique de la mairie

Le passage à Windows 11 a fait couler beaucoup d'encre cet automne. En effet, il était prévu que, à partir du 15 octobre 2025, Microsoft cesse de proposer des mises à jour de sécurité aux machines fonctionnant sous Windows 10, les exposant ainsi à de grandes vulnérabilités. Si l'échéance a été repoussée d'un an pour les particuliers, les professionnels, plus exposés au risque de piratage, ont dû remplacer des appareils non compatibles avec le nouveau système, même s'il n'y avait aucun dysfonctionnement technique. Les 3 ordinateurs de la mairie ont été remplacés pour un montant de 2 693 € HT.

Produits d'entretien écologiques

Une réflexion a été menée avec Jonathan DRONNAUD, agent en charge de l'entretien des bâtiments communaux, pour l'utilisation de produits naturels dans tous les locaux. Les produits classiques sont remplacés par des préparations à base de savon noir, bicarbonate de soude, vinaigre blanc... qui assurent une hygiène parfaite. Les enjeux sont importants : préservation de l'environnement, réduction de la toxicité des produits tant pour les agents que pour les publics fréquentant les locaux, réduction des déchets liés à l'utilisation des produits d'entretien classiques et réduction des coûts d'achat.

Formation sur la gestion des étangs communaux

Le SABV, suite à une demande faite par la commune lors des travaux de mise aux normes du plan d'eau, a organisé des matinées de formation sur la gestion des étangs communaux. Une des sessions s'est tenue à la mairie en novembre, avec des élus et agents de trois communes, ainsi qu'avec des membres de l'AAPPMA. La formation, animée par Vanessa Roussy et Thierry Borde du SABV, et par Christel Goutieras de la FREDON, a permis de replacer le cadre légal et administratif et d'échanger sur les bonnes pratiques.



Travaux



Une nouvelle caserne pour la gendarmerie

Les gendarmes vont bientôt quitter Pierre-Buffière pour s'installer dans une nouvelle caserne à Saint-Hilaire-Bonneval. La première pierre a été posée cet été par le préfet et la colonelle Dorothée Lecloitre, qui dirige le groupement de gendarmerie de la Haute-Vienne, en présence des maires du territoire couvert par la brigade. Rappelons que les brigades de Pierre-Buffière et de Saint-Germain-les-Belles sont rattachées à celle de Solignac.

Travaux en cours

PLU

Le PLU avance par étapes successives : après le travail du bureau d'études KARTHEO sur le règlement et la cartographie, tous les documents réglementaires ont été présentés le 21 novembre aux Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, chambres consulaires, SIEPAL ...), qui ont pu faire part de leurs questions et observations.

Cette séance a été suivie d'une réunion publique, où MM. MAÏSSA et REILHAC, de KARTHEO, ont exposé les enjeux et les orientations du PLU. Les participants ont pu ensuite avoir des précisions et des réponses à leurs questionnements.

KARTHEO va maintenant finaliser la rédaction de tous les documents, qui permettront au conseil municipal de prononcer en début d'année l'arrêt du projet, qui sera ensuite transmis aux services de l'Etat, qui auront 3 mois pour rendre leur avis. Le projet sera ensuite soumis à enquête publique.



Il est encore temps de faire remonter toutes les demandes d'"étoilage" : Si vous êtes propriétaires de granges et autres bâtiments agricoles, pour lesquels un changement de destination peut être envisagé dans les 10 prochaines années (transformation en habitation, gîte touristique...), il est nécessaire de procéder à un « étoilage » de ces bâtiments. Cela n'engage à rien, mais aucun aménagement ne sera possible si cela n'a pas été prévu dans le PLU.

Renouvellement des conduites d'eau avenue de Limoges

Avant les travaux de réaménagement du bourg, le SIAEP des Allois va procéder aux renouvellement des conduites d'eau avenue de Limoges ainsi que ses raccordements. L'appel d'offre a eu lieu et les offres sont en cours d'analyse. Les travaux devraient se dérouler au premier semestre 2026.

Pigeonnier contraceptif

Le pigeonnier contraceptif est en cours de construction dans les locaux de SOGEPI SERVIBOIS dans la Sarthe. Il devrait être installé en début d'année à proximité de la salle des fêtes.



Travaux

Aménagement du bourg

Les travaux d'aménagement du bourg, sur l'avenue de Limoges et la rue Lafay, devraient débuter à la fin du premier semestre 2026, dès la fin des travaux du SIAEP pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable de l'avenue de Limoges.

Les travaux répondent à plusieurs enjeux importants dont le renforcement de l'attractivité du bourg, l'adaptation à sa population, et l'amélioration de la sécurité, avec la réduction de la vitesse des véhicules et la sécurisation des cheminements doux.

Les enjeux environnementaux sont également primordiaux : désimperméabilisation des surfaces, gestion rationnelle des eaux pluviales, renaturation pour limiter les îlots de chaleur, avec pour objectif un développement durable favorisant les interactions sociales par les mobilités douces, particulièrement pour les personnes âgées ou en situation de handicap et les enfants.

Le projet s'appuie sur les ateliers qui avaient été organisés dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire, ateliers auxquels avaient participé plusieurs habitants. Structurée par la requalification des espaces publics, les pôles d'activités, et le fonctionnement actuel du bourg, l'étude préalable du CAUE avait ensuite permis de définir des pistes permettant d'apaiser les flux en redonnant de la place aux piétons, tout en valorisant le paysage urbain afin de mettre en lumière son patrimoine bâti.

Le coût des travaux est estimé à 670 000 €. Les incertitudes politiques actuelles ont sérieusement grippé les mécanismes de redistribution financière que sont les subventions allouées aux communes pour leur projets.

Actuellement le projet a déjà obtenu une subvention du Fonds Vert d'un montant de 192 098 € (28 %). Il bénéficie aussi d'une subvention du conseil départemental, qui devrait être du même ordre, avec une première tranche de 72 000 € (11%). Un dossier de demande de subvention a été également déposé auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, dans le cadre de la GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales), il est en cours d'instruction.



13

Projet photovoltaïque de Chabrely

Un groupe de personnes opposées au projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit Chabrely s'est rassemblé devant la mairie le 15 novembre.

L'enquête publique a eu lieu du 18 novembre au 19 décembre. Le commissaire enquêteur a eu un mois pour rendre son rapport et donner un avis. Le dossier est transmis ensuite au préfet, qui décidera de l'octroi ou du refus du permis de construire.



Chasse et campagne en fête

Météo idéale pour la fête organisée par l'ACCA : les grillades de chevreuil à midi, la batteuse et son traditionnel repas du soir ont attiré la foule.



Concours de pétanque

Pour son concours de rentrée, la Pétanque Saint-Pauloise a fait le plein, dans une ambiance conviviale, que les trombes d'eau de la fin d'après-midi n'ont pas réussi à gâcher !



Tour du Limousin

Le Tour du Limousin a cette année encore fait un passage par la commune. Même en plein été, nos fidèles signaleurs ont répondu présent à l'appel de Carole Duché-Narbonne. Les coureurs ont été applaudis tout au long du parcours par un public venu nombreux profiter également du passage de la caravane publicitaire.



Forum des associations

Le forum des associations s'est déroulé cette année un vendredi en fin d'après-midi. Il permet toujours des échanges entre les responsables des associations, et des nouvelles rencontres.



Pot des nouveaux habitants

Le pot d'accueil a été organisé dans la continuité du forum, afin de permettre aux nouveaux arrivants de faire connaissance avec les associations de la commune.

Une trentaine de nouveaux foyers se sont installés l'année dernière sur notre territoire, et de l'avis général, ils sont déjà ravis de leur choix !

La Vie de la Commune

Ateliers ASEPT

L'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) Limousin met en œuvre, chaque année, des programmes de promotion de la santé adaptés aux populations auxquelles ils s'adressent. La mise en place d'actions de prévention est une réponse pour améliorer l'espérance de vie sans incapacité. Il s'agit de permettre à chaque participant de s'informer sur les clés du bien vieillir et de mieux gérer sa santé, d'acquérir des connaissances et des compétences pour prévenir les troubles liés au vieillissement, et de favoriser la modification de ses comportements et prévenir ainsi les maladies cardio-vasculaires, les chutes, l'ostéoporose... Deux ateliers ont été organisés à Saint-Paul au cours du dernier trimestre 2025 : un atelier nutrition en septembre et un atelier équilibre qui a réuni une quinzaine de participants de début octobre à mi-décembre.



Au premier semestre 2026, l'ASEPT proposera le **19 février** deux animations sur la conduite : d'abord une conférence intitulée "**Conduite automobile, âge et santé**" avec le Dr Gérard SIMON, suivie d'un atelier "**Santé vous bien au Volant**". Puis une journée « **Santé au volant** », le **mercredi 1^{er} avril**, avec plusieurs ateliers sur la journée.



Journée des aidants

Du 6 au 10 octobre 2025, l'ADPAD et ses partenaires ont célébré la Semaine Nationale des Aidants, en organisant **L'échappée belle des aidants**, à Limoges et dans plusieurs communes rurales de Haute-Vienne, avec une ambition forte : mettre en lumière les aidants actifs et leur offrir un véritable souffle de répit. Le mardi 7 octobre, Saint-Paul a accueilli un après-midi **Théâtre-Débat** avec la compagnie « La Belle Histoire », avec la participation de la chargée de prévention des risques professionnels à l'ADPAD et du docteur Hervé MERVEILLE, psychiatre au CH Esquirol.

Graines au vent

De nombreuses animations ont émaillé la 5^e édition de Graines au Vent. Dès le samedi matin, la salle des associations a accueilli l'atelier de confection de sacs en tissu. Le samedi après-midi, Chantal Ballot a initié les amoureux de la nature à la reconnaissance des plantes sauvages et à la découverte de leurs vertus. La balade s'est terminée par un goûter convivial.

Le soleil était également de la partie pour le marché du dimanche, qui a rassemblé des artisans et des producteurs sur le parvis de la salle des fêtes : des confitures, du miel, de la bière locale, des tisanes, savons, eaux florales... le tout dans les effluves de lavandin qui s'échappaient de l'alambic d'Emilie Barget, productrice, cueilleuse et distillatrice de plantes aromatiques et médicinales dans le Lot.

Chloé Dequeker, des Jardins de Peyreladas en Creuse, a présenté une centaine de variétés de pommes anciennes, dont plus de quarante étaient proposées à la dégustation.



La salle des fêtes a accueilli l'expo-photos de Georges Praneuf et les encres et aquarelles végétales d'Isabelle Collett. On a pu voir aussi un vannier, des créatrices d'accessoires, de bijoux, participer à des ateliers créatifs avec une surcycleuse, jouer avec des jeux en bois, s'initier à la pêche avec le simulateur de la Fédération Départementale de pêche... Et tout le monde a pu trouver son bonheur sous le chapiteau du troc de plantes et de graines.

Le Jour de la Nuit



C'est aussi pendant le week-end de Graines au Vent que s'est déroulée la soirée astronomie du Jour de la Nuit. En début de soirée, André Bordes de l'ADAES (Association pour la Découverte de l'Atmosphère et de l'Espace) a animé une causerie très vivante et ludique sur le calendrier de Sagan. La soirée s'est poursuivie sur le stade de l'école, où plusieurs membres de ADAES avaient installé leurs lunettes et télescopes ; une météo parfaite a permis d'observer planètes et constellations jusqu'à une heure avancée.



Atelier décors de Noël



C'est avec grand plaisir que petits et grands sont venus fabriquer des décorations de Noël à la salle des fêtes. Ces décos "fait main" ont été installées dans les sapins de l'avenue de Limoges et sur les différents décors installés dans le bourg.

Concours de belote de l'ACCA

46 équipes ont participé au concours de belote de l'ACCA, toujours doté de très beaux lots.



Octobre rose

Plusieurs associations sportives de la commune se sont mobilisées pour Octobre Rose : soirée zumba de Saint-Paul Gym, course de Saint-Paul Running et rando de Saint-Paul Rando. La météo plus que maussade de ce dernier samedi d'octobre a hélas quelque peu refroidi les volontaires pour les activités à l'extérieur ! Merci à Olivia, de la Box de Tata, venue en voisine avec son bar à magnets, et à Godelaine, bénévole de la Ligue contre le cancer. En fin d'après-midi, la somme de 600 € a été remise à la Ligue.



Téléthon



La commune et les associations se sont mobilisées cette année encore pour le Téléthon, avec une soirée Années 80 avec l'orchestre Reborn's, et de nombreuses animations dont une rando avec la présence de l'association H. Cap Nature Joëlette, une tombola, la vente de crêpes, vin chaud et autres gourmandises... Un grand merci aux pompiers de Pierre-Buffière qui ont proposé aux enfants un parcours du jeune sapeur et aux adultes une initiation au massage cardiaque. Une somme de 2 600 € a pu être remise à la Ligue contre le cancer.



Parcours du jeune pompier.

La Vie de la Commune

Inauguration de l'atelier de Jean-Jacques SAR

Jean-Jacques SAR et sa compagne ont choisi il y a quelques mois de s'installer sur la commune. Séduit par cet environnement serein où la nature s'épanouit paisiblement, Jean-Jacques y a créé son nouvel atelier de peinture. Son travail de fresques murales, ainsi que ses voyages et ses nombreux séjours lointains l'ont mené vers une expression abstraite. L'inauguration de ce lieu dédié à l'émotionnel a eu lieu les 13 et 14 décembre. **Contact : 06 80 30 02 71.**



Noël du RPE

Le mercredi 18 décembre, le Relais Petite Enfance a organisé une matinée de Noël qui a réuni les assistantes maternelles, les enfants et leurs parents. Les maires de Saint-Paul et Saint-Bonnet étaient également présents. Petits et grands ont apprécié le spectacle concocté par l'animatrice du relais. Les petits ont ensuite profité des nombreux jeux sortis sur le tapis, pendant que les grands se retrouvaient autour du goûter gourmand préparé par les assistantes maternelles. Un moment chaleureux qui a plu autant aux enfants qu'aux adultes, et qui témoigne de l'importance de ces moments de convivialité qui unissent les familles et les professionnels, dans un esprit de partage et de fête. Pour rappel, le RPE est une structure entièrement dédiée à l'accueil, à l'écoute et à l'accompagnement des assistantes maternelles mais également des parents et tout-petits.



Père Noël à l'école

Le Père Noël n'a pas oublié de passer à l'école juste avant le départ en vacances. Accompagné cette année d'un de ses lutins, et guidé par Mme DEHAYS, adjointe au maire, il est allé dans les cinq classes, où il a apporté un livre à chacun des enfants. Merci aux maîtres et maîtresses d'avoir écrit la liste et de l'avoir donnée à la mairie, qui l'a transmise au Père Noël. Tous les visages des petits comme des plus grands étaient illuminés par des yeux brillants et de grands sourires !



La fête continuait ensuite à la cantine, pour le traditionnel repas de Noël, concocté avec des produits festifs, issus comme tous les jours de nos producteurs et artisans locaux : mousse de canard de l'Atelier du boucher, volaille de chez Angèle, et bûche glacée de l'Utopie.



Noël de la Marelle

La fête se poursuivait à la salle des fêtes le soir, où la Marelle avait organisé une très belle soirée pour petits et grands : on pouvait se distraire sur les différents stands : maquillage, sculpture de ballons, décors de Noël, stand photo, grands jeux... Tout au long de la soirée, on a pu se restaurer avec la croiflette, les crêpes et autres gourmandises, accompagnées de vin chaud. Ambiance assurée avec le défilé des plus belles tenues à paillettes, le karaoké... Le Père Noël a fait son apparition plus tard dans la soirée, pour le plus grand bonheur des enfants.



Du côté de l'école

Une belle rentrée en septembre !



C'est sous la grisaille – un vrai temps de rentrée – qu'enfants et parents ont repris le chemin de l'école le lundi 1^{er} septembre. Ils sont 108 cette année, répartis sur les 5 classes de l'école. L'équipe pédagogique est inchangée, avec Mme MARTIN qui a en charge les PS et MS, Mme TARNAUD les GS, Mme BRISSARD une classe de CP-CE1, M. MARTIN une classe de CE1-CE2, sous la direction de M. PUSSET qui a en charge les CM1 et CM2, déchargé le vendredi par Mme POUX. Pas de changement non plus pour les agents communaux intervenant à l'école : Myriam MBARKI et Sandrine COUSSY officient comme ATSEM dans les classes de maternelle et sur la garderie, Mathieu TRAVAILLARD sur la garderie et l'interclasse de midi, Nathalie BERNARD à la cantine, épaulée par Bruno CIBOT (qui remplace Sandrine HEBRAS en arrêt maladie) et Jonathan DRONNAUD sur l'entretien des locaux.

UNE ÉCOLE SPORTIVE

L'activité physique et sportive contribue pleinement à l'éducation des enfants. Elle leur permet d'intégrer des règles communes, de prendre confiance en eux, de se découvrir tout en apprenant à mieux connaître leur corps. Les élèves, tous titulaires d'une licence USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), participent à de nombreuses rencontres sur le temps scolaire, et aussi hors temps scolaire. Au premier trimestre, les élèves de CP et CE ont participé à une rencontre "jeux traditionnels", et les élèves de maternelle à une rencontre "aventures motrices" au gymnase de Boisseuil.

Comme tous les ans, quatre classes de l'école bénéficient de 10 séances d'apprentissage du "savoir nager" à l'Aquanoblat, à Saint-Léonard. Le coût (entrées, apprentissage et transport) est entièrement pris en charge par la communauté de communes. Les classes de Mme TARNAUD et de

Mme BRISSARD sont allées à la piscine de la rentrée de septembre à début décembre. Les classes de MM. MARTIN et PUSSET ont démarré leur cycle le 10 décembre ; il s'achèvera le 18 mars.

OUVERTURE CULTURELLE

Les enseignants programmé tout au long de l'année des sorties culturelles, notamment dans les musées de Limoges. Des conférences et autres animations sont également organisées à l'école. Les élèves de l'école bénéficient aussi une fois par semaine de l'intervention d'une enseignante de musique, rémunérée par la mairie. Ils assistent également aux trois concerts des Jeunesses Musicales de France, donnés dans la salle des fêtes de la commune, qui accueillent aussi les élèves des écoles voisines. Le premier concert de la saison, "La Réveilleuse" a eu lieu au mois de novembre. Les prochains sont programmés le 23 février et le 23 avril.



ATELIERS PÉRISCOLAIRES

La commune continue de proposer des ateliers après la fin des cours : activités manuelles, sportives, initiation aux échecs, théâtre... Les ateliers proposés sont très variés, et contribuent à l'éveil et à l'épanouissement des enfants à l'école. Deux séances hebdomadaires d'études surveillées sont également proposées aux élèves à partir du CP. Un grand merci à tous ceux qui s'investissent pour la réussite de ces activités, et notamment aux bénévoles de la commune. Le coût de ces ateliers est pris en charge par la collectivité, qui maintient la gratuité pour les familles.



Commémoration



Il y avait beaucoup de monde au monument aux morts le **11 novembre** pour la commémoration de l'armistice de 1918. Une quinzaine d'enfants (élèves de CM et membres du conseil municipal des enfants) ont lu des extraits de lettres de poilus. Merci à eux, et aux porte-drapeaux, toujours présents aux cérémonies.

Divers

Collecte des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} octobre 2025, la collecte des ordures ménagères a lieu le mercredi matin, sur l'ensemble de la commune.

Registre canicule

Depuis plusieurs années, les élus contactent les personnes isolées lors des périodes de canicule. Afin de bien cibler les personnes à contacter, nous vous proposons de vous inscrire sur un "registre Canicule", qui permettra de bien suivre les personnes vulnérables et assurer leur bien-être en les contactant régulièrement pendant les périodes de fortes chaleurs. Ce registre peut sauver des vies en cas de fortes chaleurs. Il peut aussi être utile en cas d'alerte grand froid. Pour s'inscrire sur le registre, la démarche est volontaire et s'effectue à la demande de la personne concernée ou de son représentant légal, ou d'un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service d'aide à domicile...). L'inscription est totalement confidentielle. Prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

Quelques nouvelles de notre campagne 2025 de stérilisation des chats errants



Nous venons de terminer la période de bilan qui clôture la campagne exceptionnelle de stérilisation et de tatouage des chats errants sur notre commune. Pour mémoire, la commune a été lauréate d'un appel à projet du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et nous avons ainsi pu bénéficier d'un financement pour mener cette action, sans impacter le budget de la commune. Grâce aux signalements que certains ont pu faire à la mairie, à la forte mobilisation de quelques habitants, à l'implication du conseil municipal des enfants et des agents de la commune, nous avons pu procéder à près de 90 captures. Ces chats errants sont désormais tatoués et stérilisés et ont pu être contrôlés au niveau sanitaire. Nous avons travaillé avec tous les vétérinaires de proximité qui ont été d'une grande réactivité et qui ont facilité cette action. Nous devons cependant rester extrêmement vigilants pour éviter une nouvelle prolifération au printemps prochain et contrôler l'état de santé de cette population de chats. Nous rappelons également à tous les propriétaires de chats que l'identification est une obligation légale et que la stérilisation est un acte en faveur du bien-être animal et de la protection de la biodiversité. Le financement de ce projet a permis également à la commune de se doter de quelques cages de trappage que nous pouvons prêter si besoin. Nous vous invitons vivement à contacter la mairie pour nous faire part de vos observations et nous remercions tous les habitants, enfants et adultes, qui se sont engagés pour la réussite de cette action.



La commune engagée dans l'économie circulaire



Votre commerçant est partenaire du SYDED Haute-Vienne

La commune poursuit son engagement dans l'économie circulaire. De nombreuses actions sont mises en place depuis de nombreuses années, dans tous les domaines : tri dans tous les services, tri au cimetière, broyage des végétaux et utilisation du broyat, récupération et achat de mobilier d'occasion, lutte contre le gaspillage alimentaire, fabrication des décos de Noël à partir de matériaux recyclés...

L'accent a été mis cette année sur l'engagement des commerçants, qui souhaitent réduire, voire supprimer l'utilisation des sacs à usage unique, et du papier pour les boulanger.

Tous ont apposé sur leur vitrine des autocollants incitant le consommateur à venir avec ses propres contenants. De même, afin



de limiter l'achat de bouteilles en plastique, ils acceptent tous de recharger les gourdes des randonneurs ou cyclistes de passage.

Pour aller plus loin, et sensibiliser l'ensemble de la population, un atelier participatif de fabrication de sacs en tissu a été organisé au mois d'octobre en partenariat

avec le Patch Paulois. Une soixantaine de sacs ont été réalisés sur la journée ; ils ont été ensuite remis aux commerçants (commerces de bouche pour commencer), qui les ont proposés à leurs clients. Les sacs ont connu un vif succès.

Pour toutes ces actions, la commune s'est vu décerner le label "Commune engagée dans l'économie circulaire", remis par le président du SYDED lors de la cérémonie des Trophées de l'économie circulaire au mois de décembre. Ce label, créé cette année a été remis à 10 autres communes de la Haute-Vienne.

Du côté des commerçants

Le SPAR

Après 7 ans à la supérette, Christopher et Marylène partent vers de nouveaux projets. Ce sont maintenant Anthony, Nadine et Thibaut qui vous accueillent depuis le 25 novembre. Le magasin est ouvert tous les jours sans discontinuer de 7h30 à 19h, et le dimanche de 8h30 à 12h30. Il propose les mêmes prestations, et Thibaut, fleuriste de formation, vous propose en plus plantes, bouquets...



Le Bulletin de Saint-Paul N°78

Désignances

L'atelier a fermé ses portes ce 31 décembre 2025. A partir du 1^{er} janvier 2026, vous pourrez retrouver les objets sélectionnés de DESIGNANCES sur son site marchand designances.com.

"DESIGNANCES est une alternative aux grandes enseignes de la déco et son cortège de produits aseptisés, édités à des milliers d'exemplaires et dont on a privilégié le prix au détriment de la qualité.

Retrouver les traces d'un savoir-faire ou d'une idée permet de prendre pleinement conscience de l'objet que l'on possède. De cet héritage, nous ouvrons la porte d'une nouvelle dimension esthétique aux objets pensés. DESIGNANCES est un site e-commerce qui propose des objets porteurs d'une histoire. Je les déniche pour vous, les révèle et les sublime de façon à ce qu'ils trouvent une place dans vos intérieurs d'aujourd'hui."

DESIGNANCES
designances.com

contact@designances.com 06 42 55 29 25

Les associations

Toutes les associations de la commune ont été sollicitées pour faire paraître un article dans ce bulletin.
Nous publions ici les articles tels qu'ils nous ont été transmis.

ACCA

La chasse est une tradition ancestrale qui fait partie intégrante de notre patrimoine. Elle incarne le respect de la nature et la transmission d'un savoir-faire qui unit les générations. Aujourd'hui, cette pratique est parfois remise en question, mais nous avons à cœur de la préserver en promouvant une chasse responsable et respectueuse de l'environnement. Cette démarche s'articule autour d'une collaboration active avec les agriculteurs, acteurs essentiels de nos territoires, afin de garantir un équilibre entre activités agricoles, biodiversité et régulation des espèces.

L'année 2025 a été marquée par de beaux moments de partage : Chasse et Campagne en fête ainsi que notre concours de belote ont rencontré un franc succès. Ces événements ne se mesurent pas seulement en chiffres, mais en convivialité, en liens tissés et en la vitalité qu'ils apportent à notre village. C'est cela, la véritable réussite de l'ACCA de Saint Paul. Nous

tenons à remercier chaleureusement nos bénévoles pour leur engagement et leur savoir-faire. Grâce à eux, nous espérons faire de nos prochaines manifestations en 2026 des moments tout aussi fédérateurs.

Pour conclure, les membres du bureau se joignent à moi pour vous adresser nos vœux les plus sincères et vous souhaiter une très belle année 2026 pleine de bonheur, de santé et de belles réussites. Nous tenons également à rendre hommage à Guy Chabrelly et Pierre Tarrade, deux membres passionnés qui nous ont quittés cette année. Leur souvenir restera vivant au sein de notre communauté et de nos traditions.



AAPPMA Société de pêche

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) «La Roselle» a son siège à Saint-Paul.

Créée en 1931, son champ d'intervention concerne la Roselle et ses affluents sur les communes de Saint-Paul, Saint-Hilaire-Bonneval, Saint-Genest-sur-Roselle, Saint Bonnet Briance, Eyjeaux.

Les AAPMA sont des associations agréées par le Ministère de l'Environnement et investies de missions de service public ; elles ont la compétence dans trois domaines :

- **la protection du milieu aquatique :** les APPMA peuvent intervenir en cas de pollution ou atteintes aux milieux aquatiques, elles interviennent dans l'entretien des cours d'eau en concertation avec les syndicats de rivière, se réservant plus particulièrement les petits chevelus. C'est ainsi qu'après la remise en état de la Roselle par le Syndicat La Vienne moyenne, l'AAPPMA a fait procéder à la remise en état de l'Anguienne, affluent de la Roselle. Les adhérents participent régulièrement à des petits chantiers (enlèvement d'embâcles, nettoyage de berges, décolmatage de frayères...). Très prochainement, une dernière étape nécessitant des engins lourds sera effectuée par l'entreprise Pasquier.

- **le développement du loisir pêche :** Le tourisme halieutique prend de plus en plus de place dans l'économie touristique des départements, et à ce titre la Haute-Vienne bénéficie d'un réel potentiel. Localement les cours d'eau sont en première catégorie piscicole et le poisson roi reste évidemment la truite Fario. Le plan d'eau de Saint-Paul bénéficie d'un statut de « pisciculture

à valorisation touristique » permettant ainsi d'être empoissonné avec la plupart des espèces (carpes, tanches, gardons, brochets, perches...). En 2025, il a été procédé à deux déversements de truites arc en ciel et 260 kg de carpes par la Fédération Départementale. L'AAPPMA a fourni 100 kg de gardons et 50 kg de truites.

- **l'éducation à l'environnement :** C'est la compétence la plus récente qui permet à l'AAPPMA d'intervenir dans les écoles primaires (CM1-CM2) aux côtés de la Fédération Départementale. Sous la responsabilité d'un salarié fédéral et du directeur de l'école, les interventions consistent en une partie théorique (cycle de l'eau, fonctionnement de la rivière, espèces piscicoles...) et en une partie pratique au bord de l'eau pour une initiation à la pratique de la pêche à la ligne. Ces actions ont lieu au cours du troisième trimestre scolaire. En 2025, les écoles d'Eyjeaux, St Bonnet Briance et St Genest sur Roselle ont bénéficié de cette formation ; la séance prévue avec les écoliers de St Paul ayant dû être annulée (canicule), elle sera reprogrammée en 2026.

L'AAPPMA LA Roselle regroupe un peu plus de 200 adhérents en fonction des cartes de pêche (adultes, jeunes, femmes, journalières, hebdomadaires). Pour mener à bien ses missions elle bénéficie des recettes liées aux cotisations des adhérents, des subventions municipales des 5 communes concernées et du soutien logistique et financier de la Fédération Départementale. L'AAPPMA est dirigée par un conseil d'administration de 10 membres.

Les bureau actuel se compose de : Gabriel Roux, Président, Jean-Claude Narbonne, Vice-Président, Sabine Vincent, Trésorière, Paul Duchez, Secrétaire, Julien Roux et Clément Vincent, membres.

Pour pratiquer la pêche à la ligne sur les eaux libres, il faut être titulaire d'une carte de pêche. Annuelles ou temporaires, on peut prendre les cartes à la mairie de Saint-Paul, au magasin Spar, et sur internet sur le site cartedepêche.fr.

Les associations

À Fleur de Pierre

Une année riche en animations pour notre association. Celle-ci a débuté avec la Fête de l'Ane, par la traditionnelle vente de pain et le casse-croûte offert aux randonneurs.

Puis nous avons continué par la fête de l'été, qui a connu un vrai succès avec le vide-grenier et les différentes animations proposées.

Nous avons également participé au Téléthon, avec un don de 150 €.

Enfin nous avons fini en beauté, avec une opération menée conjointement avec la nouvelle et dynamique association, la Confrérie des Couennes Croustillantes : le nettoyage complet de l'oratoire de Notre-Dame de la Confiance situé au carrefour de la route de Linards et de la route de la Pomélie.

Merci à tous nos bénévoles sans qui rien ne serait possible, et n'hésitez pas à venir nous rejoindre dans la bonne humeur !

Bonne année à tous !



Confrérie des Couennes Croustillantes



La Confrérie des Couennes Croustillantes, c'est avant tout un retour aux choses simples de la vie : se retrouver autour d'une table ou d'un bout de comptoir, échanger des idées, partager des moments et surtout beaucoup rire.

Dans un contexte économique et social qui tend de plus en plus à isoler les individus et à nous faire oublier que nous n'avons qu'une seule vie, nous avons choisi d'en profiter pleinement à travers des projets sociaux, culturels et festifs.

Notre ligne directrice est simple et assumée : équité, bonne humeur et partage.

Parce que dans la vie, il faut que ça croustille !

Si cet état d'esprit vous parle, n'hésitez pas à nous contacter.
les.couennes.croustillantes@gmail.com

GVAF de Pierre-Buffière

Nous avons organisé notre assemblée générale le vendredi 11 avril 2025, à la mairie de Pierre Buffière. Nos 23 adhérentes et nos élus présents ont pu assister à cette réunion, qui a été suivie d'un repas pris à l'Auberge Dupuytren.

Nos adhérentes ont participé à l'organisation du Comice agricole qui s'est déroulé le samedi 29 mars à Eyjeaux.

Enfin, une sortie dans le Cantal nous a permis de découvrir notamment un élevage de vaches Salers, qui produit du fromage Salers Tradition, le samedi 31 mai 2025 .

Notre soirée festive a lieu le samedi 25 octobre à Eyjeaux à 19h30.



Les associations

Foot Sud 87 saison 2025-2026

Foot sud 87 œuvre au quotidien pour maintenir une activité footballistique sur les communes de Pierre Buffière, Saint-Paul, Saint-Genest-sur-Roselle, Saint-Bonnet-Briance, Saint-Hilaire-Bonneval.

Nous proposons une pratique axée sur le partage, l'intégration et le civisme. Nous croyons au sport pour tous, dans un environnement collectif cher à nos yeux.

Le club est constitué de 150 licenciés. Ils sont encadrés par des bénévoles passionnés et investis. Nous accueillons des licenciés à partir de 5 ans.

Nous travaillons en entente avec les clubs de Feytiat et Le Palais (féminines) et avec La Croisille/Linards-Occitane (masculins). L'objectif est de créer des projets durables dans le temps, en unissant nos forces.

Nous intervenons aussi dans les écoles : l'éveil sportif est indispensable pour nos enfants.

Il est encore temps de nous rejoindre. Nous recherchons notamment des enfants de 9 et 10 ans (2015 et 2016) pour renforcer notre équipe U11.

Pour toute information :

Desroche Sylvain/ co-président - **06 83 11 62 79** - contact.footsud87@gmail.com

facebook & instagram : foot sud 87



Les associations

La Marelle



La Marelle, l'association des parents d'élèves de l'école de St Paul, organise des manifestations tout au long de l'année. Les fonds récoltés permettent le financement de projets scolaires (sorties, projet ludothèque, achat de matériel...). Nous avons participé à beaucoup d'événements et avons soufflé les bougies des 30 ans de l'association.

Cette année, nous avons proposé notre traditionnel loto annuel, nous avons participé à la fête de l'âne et nous avons fini l'année sous le soleil en célébrant notre fête d'école sur le thème du camping.

La Marelle continue ses partenariats avec des producteurs locaux (sapins, pommes...) pour vous régaler à tout moment de l'année.

Cette association ne pourrait exister sans tous les bénévoles, qui œuvrent de près ou de loin à la réussite de chaque manifestation. Nous avons à cœur que La Marelle continue à exister encore des années et qu'elle continue à apporter du bonheur aux petits et aux grands.

Merci à tous d'être toujours présents et de nous permettre de continuer à faire briller les yeux de nos enfants.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre notamment lors de nos réunions où convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous.

Nous avons toujours besoin de vous, alors rejoignez-nous pour partager avec nous vos idées ou vos envies.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook "La marelle" ou Instagram "La marelle87" pour ne manquer aucun de nos prochains rendez-vous ou manifestations.

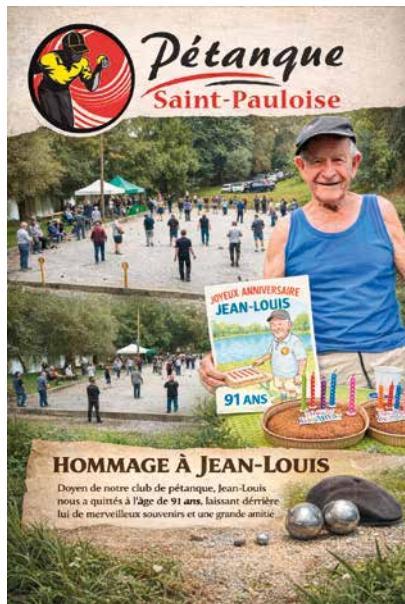
La Marelle vous souhaite une belle année 2026, qu'elle soit signe d'amour, de partage et de cohésion.



La Pétanque Saint-Pauloise : du lien, du jeu... et un bel hommage

À Saint-Paul, la Pétanque Saint-Pauloise continue de faire vivre notre petit village rural. Cette année, nous avons eu la joie de voir repartir à la hausse le nombre d'adhérents : anciens, nouveaux, voisines, voisins... la famille s'agrandit, et c'est une belle récompense pour notre petite association.

Dès que le temps le permet, nous nous retrouvons le vendredi soir à partir de 20h30, au terrain de pétanque des Pradelles. Tout le monde est le bienvenu, adhérent ou non : on peut venir voir comment cela se passe, jouer une partie, discuter, avant de décider éventuellement d'adhérer. D'après l'avis unanime de nos membres, la cotisation est « très peu chère payée » au regard de tout ce que cela apporte : des soirées conviviales, des rencontres, des rires, des concours, et des repas organisés grâce aux recettes de nos manifestations. Le principe reste simple : aucune contrainte, on vient quand on veut, pour partager un bon moment.



L'année a cependant été marquée par la disparition de Jean-Louis Laplanche, l'un des piliers et membre du bureau de la Pétanque Saint-Pauloise. Toujours présent, toujours prêt à donner

un coup de main et une bonne parole, il incarnait l'esprit du club : simplicité, convivialité et fidélité. Par ces quelques lignes, nous souhaitons lui rendre hommage et dire combien il restera associé à l'histoire de notre association.

La Pétanque Saint-Pauloise remercie la municipalité, et principalement Olivier Grandjean, adjoint aux associations et adhérent, notre ange gardien technique, ainsi que les bénévoles et l'ensemble des habitants pour leur soutien, et donne rendez-vous à toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre autour du jeu et de la convivialité.

Les associations

Patch'paulois

L'année passée a à nouveau été riche en événements et en projets pour le Patch'paulois.

Les adhérentes ont pu notamment exposer leurs œuvres à l'occasion de la fête de l'âne et alimenter la tombola du Téléthon. Nous avons également participé à la manifestation « Graines au vent » avec l'organisation d'un atelier participatif au cours duquel une quarantaine de tote-bags ont été confectionnés puis mis en vente chez les commerçants de Saint-Paul. L'argent récolté servira à financer un projet du conseil municipal des enfants.



En plus de nos rencontres hebdomadaires, nous avons organisé plusieurs journées à thèmes, animées par des adhérentes du club ou des artistes textile : nous avons ainsi pu nous initier à la technique de l'appliqué en lainage rebrodé. Ces journées sont l'occasion de nous retrouver autour d'un ouvrage et d'un repas commun.



Nous avons à nouveau accueilli les enfants de l'école dans le cadre des ateliers périscolaires.

Les projets ne manquent pas : d'autres journées à thèmes seront organisées, ainsi que des stages pour celles qui le souhaitent.

Si vous avez une âme d'artiste ou de couturière, vous pouvez venir découvrir nos activités sans engagement les mardis après-midi à partir de 14h et les mercredis en semaine impaire de 18h à 20h dans le local situé sous la salle des associations. Du matériel pourra vous être prêté.

Présidente : Bénédicte CHASTAGNIER
06 80 91-55 91

Secrétaire : Arlette DEPRAT - **06 88 05 11 72**

Trésorière : Monique LEMARCHAND
05 55 09 71 34

Saint-Paul Ânes



Saint-Paul Ânes a tenu son assemblée générale annuelle le 22 novembre 2025 dans la salle des associations à Saint-Paul. Le président Bruno Degeorges a remercié chaleureusement les adhérents pour leur fidélité, les bénévoles pour leur dévouement, ainsi que la municipalité pour tout ce qu'elle met en œuvre pour l'asinerie des Pradelles tout au long de l'année et surtout au moment de la fête de l'âne.

RAPPEL DES ACTIVITÉS MENÉES EN 2025 AVEC LES ÂNES GASPARD, MARTIN OU PAKITA :

- Dimanche des Rameaux à Limoges : **distribution de buis bénis à la cathédrale et au jardin de l'Évêché**.
- Les 16 et 17 mai : **randonnée et fête de l'âne à Saint-Paul**.
- Du 29 mai au 1^{er} juin : **participation active à la fête de l'âne de Luzech (46)**.
- Le lundi de Pentecôte : **présence à la fête de l'âne de Lignières (18)**.
- Le 28 juin : **balades pour les enfants** lors de la fête de l'école de Saint-Paul.
- Le 30 août : **promenades pour les enfants et habitants de Laubaudie** (Eyjeaux).
- Les 20 et 21 septembre : **fête de l'agriculture sur le site de Bexianis, près de Montauban** (attelage, agility, déambulation au cœur de la fête).
- Le 25 octobre : **participation à la randonnée d'Octobre Rose à Saint-Paul**.
- Le 16 novembre : **balades à Eyjeaux lors de la fête du cochon**.
- Le 6 décembre : **participation à la randonnée du téléthon à Saint-Paul**.

Le bilan financier présenté par le trésorier Patrick David est sain et positif. Cela a permis d'assurer le bon fonctionnement de l'asinerie des Pradelles et d'investir dans du matériel nécessaire à la réfection des clôtures (piquets, fils, batteries). Les comptes-rendus moral et financier ont été approuvés à l'unanimité.

Denis Moulinard, responsable de la traditionnelle fête de l'âne du mois de mai à Saint-Paul conjointement avec les membres du bureau, a dressé le bilan de la fête de cette année qui reflète une bonne gestion et a suscité l'intérêt d'un public nombreux.

La **prochaine édition aura lieu les 16 et 17 mai 2026**.

Après les élections d'usage (conseil d'administration et bureau), la cotisation annuelle a été reconduite à hauteur de 15 € pour 2026.

LE BUREAU A ÉTÉ ÉLU :

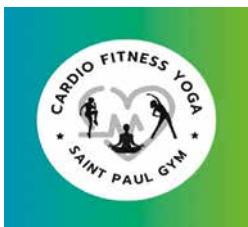
Présidente d'honneur :
Josiane ROUCHUT

Président :
Bruno DEGEORGES
Trésorier : Patrick DAVID
Trésorier-adjoint :
Jacques GROLLEAU
Secrétaire :
Lydia BLAVIER FORTE



Un repas gourmand et convivial a clôturé l'assemblée générale.

Les associations



Saint Paul Gym

Association dynamique et chaleureuse, St Paul Gym permet de continuer, de reprendre ou de commencer une activité sportive, adaptée à votre condition physique et à vos envies.



Club inclusif orienté vers :

• LE SPORT SANTÉ :

St Paul Gym propose 2 cours de Pilates santé [mardi de 12h15 à 13h15 et de 13h15 à 14h15] de yoga santé [mardi de 17h00 à 18h00] et 2 séances d'activité physique adaptée [mercredi de 9h30 à 10h30 et de 19h30 à 20h30]. L'association porte aussi une action passerelle [mardi de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00] pour les personnes atteintes de pathologies ou ayant des facteurs de risques [obésité, sédentarité...]. Muni d'une prescription médicale, le pratiquant est accueilli et accompagné pour un programme de remise en forme.



• LE BIEN-ÊTRE :

St Paul Gym propose 2 séances de Hatha yoga [mardi de 18h15 à 19h15 et de 19h30 à 20h30] et un cours de Qi Qong [mercredi de 18h00 à 19h30]. Ces pratiques permettent de retrouver en douceur, mobilité, et flexibilité, dans le respect de votre corps.

• LE MAINTIEN DE LA FORME :

Avec la gym douce [mercredi de 10h30 à 11h30], 2 cours de Pilates [lundi de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00], le cross training [lundi de 20h00 à 21h00] et la zumba fitness [mercredi de 20h30 à 21h30].

• SPORT ENFANT AVEC UN COURS DE KUNG-FU [mercredi de 16h30 à 17h45].

Pour les informations tarifaires, le planning, les événements... n'hésitez pas à taper dans votre navigateur web : St Paul Gym, vous trouverez le Site web et la page Facebook qui vous donneront plein d'informations. Et pour contacter l'association : Tél. **06 07 98 70 41** - Mail : **stpaultgym87260@gmail.com**
Venez vite essayer l'activité qui vous tente, vous bénéficiez gratuitement de deux séances de découverte.

Saint-Paul Rando



Saint Paul Rando a repris ses activités depuis septembre dernier. Les « Balades Santé » sont maintenues les premiers et troisièmes lundis du mois, et les randonnées les deuxièmes et quatrièmes dimanches du mois également. Si vous aimez marcher et passer de bons moments dans la bonne humeur tout en découvrant ou redécouvrant les environs, nous vous invitons à nous rejoindre si ce n'est déjà fait... Et si, par chance, des courageux ont préparé un goûter, nous aurons même l'occasion de le partager en fin de rando.

La présidente : Corine Vallade : **06 13 66 88 29**



Saint-Paul Running

L'année 2026 s'annonce plutôt bien avec plusieurs projets.

Soirée karaoké avec pot-au-feu le 21 février, une course à Bujaleuf [à la poursuite des Médecins Perdus, dimanche 14 juin] et tout au long de l'année diverses courses comme le trail, semi-marathon, marathon, régionale ou autres... Nos entraînements se poursuivent le mercredi soir 18h30 et le dimanche matin 9h30 (départ au stade). L'association vous souhaite ses meilleurs vœux.



Secours Populaire Français

TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NOTRE

Pauvreté, précarité, misère, indigence, dénuement, privation... Des mots que, malheureusement, des millions de personnes connaissent bien aujourd'hui, chez nous, à côté de chez nous, à côté de chez vous.

Derrière ces mots, existent des personnes, avec leurs histoires, leurs parcours de vie, des personnes en difficulté qui se privent un peu plus chaque jour, des personnes qui se retrouvent, encore une fois, les premières victimes de la crise.

Ces personnes en difficulté, les bénévoles du SPF les connaissent car ils sont de plus en plus nombreux à pousser la porte des permanences d'accueil, à venir solliciter une aide alimentaire ou vestimentaire, un soutien, le plus souvent dans l'urgence.

Qui sont-ils ? des travailleurs pauvres, des étudiants, des personnes âgées ou des jeunes mères qui élèvent seules leurs enfants. Des « cassés » d'une vie chaotique souvent depuis l'enfance...

Aujourd'hui une stigmatisation latente gagne tous les jours du terrain, stigmatisation savamment orchestrée visant à fracturer la cohésion nationale.

La solidarité, dont beaucoup se gargarisent jurement, ne se décrète pas : elle se pratique au quotidien discrètement, sans mise en scène !

Pratique :

Pour financer ses actions, l'association collecte dans son local de Pierre-Buffière les vêtements, le linge de maison propre, les chaussures en bon état, les jouets et jeux complets en "état de marche" ainsi que tout petit mobilier facilement transportable... en état correct.



Nous rappelons que nous ne sommes pas une déchetterie !

Permanence le premier et troisième samedi de chaque mois, de 10h à 12h à la mairie de Pierre-Buffière.

Vous pouvez renforcer l'équipe en donnant quelques heures de votre temps libre.

Le SPF 87 et les bénévoles de l'antenne de Pierre-Buffière vous présentent leurs meilleurs vœux 2026.

Contact/renseignements/ bénévolat: 05 55 04 20 00.

Syndicat d'élevage de Pierre-Buffière

Le Syndicat d'élevage est une association qui œuvre pour faire perdurer le comice agricole du canton. Cette manifestation existe depuis 1879. Historiquement elle avait lieu, une année sur deux, soit à Pierre-Buffière ou à Saint-Paul. Depuis 1998, le comice agricole a lieu dans d'autres communes du canton comme Boisseuil, Saint-Hilaire-Bonneval, Le Vigen. L'édition 2025 a eu lieu à Eyjeaux le 29 mars et ce fut une réelle réussite tant au niveau du concours, du nombre de bêtes et d'éleveurs, des diverses animations, de la restauration.



Cette journée s'organise autour du concours de reproducteurs bovins Limousins, de la vente de viande bovine et ovine locale, d'exposition de matériel agricole actuel et ancien. La restauration, depuis le casse-croûte matinal, le repas de midi et également le repas festif du soir, attire toujours un public nombreux et fidèle.

L'esprit convivial règne sur cette manifestation annuelle qui associe les membres du Syndicat d'élevage, du GVA, du GVAF, des JA ainsi que de nombreux bénévoles jeunes comme anciens.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition qui aura lieu le samedi 28 mars 2026 à Boisseuil.

Les associations

SIPRAD



Le Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile, des secteurs de Pierre Buffière et Saint Germain les Belles, est une association loi 1901 agréée par le conseil départemental. Nous intervenons sur 15 communes des secteurs de Pierre-Buffière et Saint-Germain-les-Belles.

Le SIPRAD fonctionne grâce aux subventions du Conseil Départemental, aux cotisations des communes membres et à la vente des repas. Les repas sont préparés par l'EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) de Pierre-Buffière et livrés par le personnel du SIPRAD. Le prix du repas a été fixé, actuellement, à 9,85 €. Le service est compatible avec l'APA et l'aide sociale. Un tarif réduit pourra être appliqué aux personnes bénéficiant de l'aide sociale du Conseil Département (sur présentation de justificatif). En cas de non-éligibilité à l'APA, certaines caisses de retraite peuvent participer financièrement au portage des

repas. Par ailleurs, lors d'une sortie d'hospitalisation, la CPAM et les complémentaires santé peuvent prendre en charge une partie du prix de ce service pendant la convalescence de leurs bénéficiaires.

Selon le besoin, la livraison peut être ponctuelle (sortie d'hospitalisation...) ou permanente, 7/7 jours ou quelques jours par semaine. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes convalescentes ou handicapées. Lorsqu'une personne contacte le SIPRAD, nous établissons ensemble un contrat stipulant le régime éventuel du bénéficiaire et le nombre de repas souhaités par semaine. Mais rien n'est figé ; il est toujours possible de changer d'avis, de diminuer ou augmenter la fréquence des livraisons.

Tous les deux ans, une enquête de satisfaction est menée auprès des bénéficiaires : Lors de la dernière, 94 % des personnes étaient très satisfaites ou satisfaites du service, et la qualité gustative des repas a obtenu une note de 15/20.

Pour tous renseignements :

Martine Astier (Présidente) **06 03 22 04 74**

Le Relais d'Insertion Solidaire, un acteur local pour l'emploi



Relais d'Insertion Solidaire

Le Relais d'Insertion Solidaire (RIS) intervient tout au long de l'année sur Monts et Barrages grâce à son chantier d'insertion, qui réalise des travaux dans l'entretien de l'environnement et le second œuvre bâtiment pour les communes, les associations, les entreprises et les habitants. En parallèle, le RIS accompagne les personnes durablement privées d'emploi et anime la dynamique locale du droit à l'emploi sur le territoire.

professionnelle, en s'appuyant sur la conviction que personne n'est inemployable. L'équipe propose des entretiens individuels, des ateliers collectifs, des visites d'entreprises et des rencontres professionnelles afin de soutenir les démarches de chacun.

En parallèle, un travail est actuellement mené avec l'Escalier et le PETR Monts et Barrages pour construire un parcours territorialisé vers l'emploi, destiné aux personnes les plus éloignées du marché du travail. Ce nouveau parcours sera déployé à partir de 2026 et permettra de renforcer les solutions locales d'accompagnement et de formation.

LE CHANTIER D'INSERTION

Chaque mois, une équipe de salariés en transition professionnelle travaille au RIS. Ils bénéficient d'un accompagnement social et professionnel visant à sécuriser leur parcours et à favoriser leur retour durable vers l'emploi, tout en contribuant à des travaux utiles au territoire.

Le chantier intervient sur l'entretien des chemins de randonnée, les petits travaux extérieurs, la pose ou la réparation de clôtures, le nettoyage manuel des bourgs et des cimetières, ainsi que l'entretien de cours d'eau. Il réalise également des travaux de second œuvre bâtiment : peinture, pose de placo, petites réparations, menuiserie simple ou entretien de sépultures.

Les communes, associations, entreprises et particuliers peuvent solliciter ces interventions pour des besoins ponctuels ou réguliers. Ce service de proximité contribue à maintenir des activités utiles sur Monts et Barrages tout en soutenant des parcours professionnels en transition.

POUR NOUS CONTACTER

Le Relais d'Insertion Solidaire reste à l'écoute des habitants, des communes, des entreprises, des associations et de l'ensemble des partenaires intéressés par nos services ou nos actions.

Dans la perspective de 2026, le RIS souhaite également accueillir de nouveaux adhérents – habitants, associations et acteurs du territoire – désireux de participer à la vie du Relais d'Insertion Solidaire et de contribuer à ses projets pour l'emploi et la solidarité locale.

Relais d'Insertion Solidaire

Tél. : 05 55 56 38 23 - accueil.ris87@gmail.com
(lundi à jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 ; vendredi : 9h-12h)



L'ANIMATION DU DROIT À L'EMPLOI

Le RIS accompagne des personnes durablement privées d'emploi dans leur retour vers une activité

Le Bulletin de Saint-Paul N°78

Agenda 1^{er} semestre 2026

31 janvier	Cérémonie des vœux
1^{er} février	Repas des aînés
7 février	« La 'jaçà » Théâtre comique, par Parar lo lop
21 février	Soirée Pot au feu et karaoké organisés par Saint-Paul Running
28 février	Loto de la Marelle
7 mars	Printemps Culturel Chanson française
15 et 22 mars	Élections municipales
19 mars	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
21 mars	Printemps Culturel Théâtre
4 avril	Printemps Culturel Musique

18 avril	La Marcel Jourde (balade vélo vintage)
26 avril	Journée du souvenir des victimes de la déportation
8 mai	Commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale
Jeudi 14 mai	Course cycliste Route de l'Ouest Féminine
Samedi 16 et dimanche 17 mai	Fête de l'Âne
23 et 24 mai	Gala de danse du studio AEF
18 juin	Commémoration de l'appel du général de Gaulle
20 juin	Fête de l'école
27 juin	Concert des musiques actuelles

Printemps Culturel

► 7 MARS : DUO PINK AIRPLANE

Sam Tardien est bien connu à Saint-Paul [Les Amants de Simone, Balasam, Ej-ce horo...]. Il revient cette année avec sa compagne, Mathilde pour un duo guitare-voix plein de poésie, d'humour et d'harmonies. Concert de chansons françaises avec une fraîcheur et une complicité débordantes.

► 21 MARS : « 3 FEMMES », PAR LA COMPAGNIE DE L'HIPPOCAMPE

L'intrigue est dynamique et vivante, de rebondissements en quiproquos, de mensonges en vérité. Les personnages sont hauts en couleur. Les répliques cinglent tantôt drolatiques, tantôt profondes et bouleversantes. Un spectacle plein d'humour et de légèreté.

► 4 AVRIL : CONCERT DE L'UNION MUSICALE DE SAINT-LÉONARD

La commune accueillera cette année un spectacle de la culture au Grand jour, organisée par le Conseil Départemental.
À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas encore la date, ni le spectacle accueilli.

Nous vous invitons à suivre l'actualité sur notre site internet : <https://mairie-stpaul87.fr>

Inscriptions sur les listes électorales

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard :

- le 4 février 2026, si vous faites une demande en ligne (service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396).
- le 6 février 2026, si vous faites une demande en mairie via le cerfa 12669*02 (citoyen français) ou cerfa 12671*02 (citoyen européen).

Il faudra joindre à votre demande une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.



ADPAD

L'Association d'aide aux personnes à domicile, l'**ADPAD**, a mis en place des ateliers d'animation à destination de toutes les personnes de 60 ans et +. Un véritable moment d'échange, de détente et de plaisir qui se clôture par une collation.

N'hésitez pas à venir découvrir ces activités qui vous permettront d'échanger, de vous distraire dans une ambiance conviviale.



Vous avez 60 ans et plus
"Ensemble, toujours en mouvement"



Mercredi de 14h30 à 17h

Salle des associations 87260 SAINT PAUL

Programme du 1^{er} janvier au 30 juin 2026

(Ateliers prévisionnels, sous réserve de modification)

Janvier	Février	Mars
07 janvier : Mangeons la galette !!! 14 janvier : Gymnastique + Atelier mémoire 21 janvier : Atelier numérique avec UNISCITE 28 janvier : Quizz culinaire	04 février : Gymnastique + Recyclage 11 février : Concours de belote avec l'atelier de SAINT-LÉONARD !!! 18 février : Media terre avec UNISCITE 25 février : Auto portrait « collage »	04 mars : Ciné débat avec UNISCITE 11 mars : Gymnastique + Jeux divers 18 mars : Perles diamant partie 1 25 mars : Perles diamant partie 2
Avril	Mai	Juin
01 avril : Media terre avec UNISCITE 08 avril : Loto 15 avril : Dessinons le printemps !!! 22 avril : Gymnastique + Atelier mémoire 29 avril : Histoire sur le muguet !!!	06 mai : Créations diverses 27 mai : Sortie culturelle	03 juin : Ciné débat avec UNISCITE 10 juin : Théâtre 17 juin : Pique nique et jeux d'adresse

Renseignements : Nathalie Cibert : 05.55.10.06.42 ou 06.33.87.92.04
& Inscriptions : n.cibert@adpad87.fr

Soutien financier et partenaires



État Civil 2025

L'article 9 du Code civil, qui prévoit que « Chacun a droit à sa vie privée » réglemente la publication des actes d'état civil [naissance, mariage, décès]. Seuls les actes de décès sont consultables par tous et peuvent être portés à la connaissance de chacun. Les actes de naissance et de mariage nécessitent l'accord des parents et des futurs époux : ne sont publiés ici que les avis de naissances ou de mariages pour lesquels nous avons reçu l'accord de publication. Pour les futurs parents, les parents et les futurs époux qui souhaitent que la naissance de leur enfant ou que l'annonce de leur mariage paraisse dans le bulletin municipal, une autorisation de publication est disponible en mairie.

Naissances



11 naissances ont été enregistrées en 2025, avec 6 autorisations de publication.

- **MAURIE Maximilien Marcel Sébastien**, né le 25 janvier à LIMOGES, « 11 allée du Pressoir »
- **LABRECÈRE Côme**, né le 3 juin à LIMOGES, « 11 chemin des Prés »
- **CHAUSSONNEAU Esmée Alice**, née le 6 septembre à LIMOGES, « 45 route de Beaumont »
- **ALAMARGOT Gabin Marc**, né le 06 octobre à LIMOGES, « 28 route des Allois »
- **JAUSSÉIN Elio**, né le 02 novembre à LIMOGES, « 29 rue d'Artrat »
- **MAGNAVAL BUREAU Clotaire**, né le 06 décembre à LIMOGES, « 38 route de Lavaud de Cossas »

Décès



- **RIBIERE Albert Laurent** décédé le 7 janvier, « 5 rue du Moulin »
- **CHABRELY Guy Jean Pierre** décédé le 7 janvier, « 203 route de la Geneytouse »
- **DELCOMBEL Yves Jean Roger** décédé le 7 janvier, « 26 route des Allois »
- **BOUYSSÉ Jacques Philippe** décédé le 11 mars, « 118 route de la Geneytouse »
- **LEMARCHAND Daniel Roland Marie** décédé le 15 mars, « 195 route du Petit Bois »
- **TERRASSON Colette** décédée le 11 avril, « 12 rue du Lac »
- **BARBOIS Francis Jean Marcellin** décédé le 14 mai, « 11 impasse du Lac »
- **MOULINARD Hervé Michel** décédé le 31 mai, « 7 rue du Stade »
- **MOREAU Simone Léontine épse MAUMOT** décédée le 22 juin, « 9 rue du Lac »
- **NICOT Andrée Louise vve DÉCEMBRE** décédée le 24 juillet, « 21 rue Georges Fourest »
- **BOYER Aimé** décédé le 7 août, « 138 route du Grand Chaleix »
- **LAPLANCHE Jean Louis** décédé le 22 août, « 3 impasse du Prieuré »
- **FOUREST Pascal Georges Emile Bernard** décédé le 25 août, « Gentaud »
- **BURELOU Michel** décédé le 6 septembre, « 5 rue de la Croix Verte »
- **COSTE Maurice** décédé le 16 septembre, « 6 rue du 19 Mars 1962 »
- **JEANDILLOU Renée vve VINCENT** décédée le 30 septembre, « 57 chemin de Rebeyrolle »
- **TARRADE Pierre** décédé le 28 septembre, « 247 route du Népoulaud »
- **LHERMITE Michel Henri Pierre** décédé le 12 novembre, « 2 route de Lavaud de Cossas »

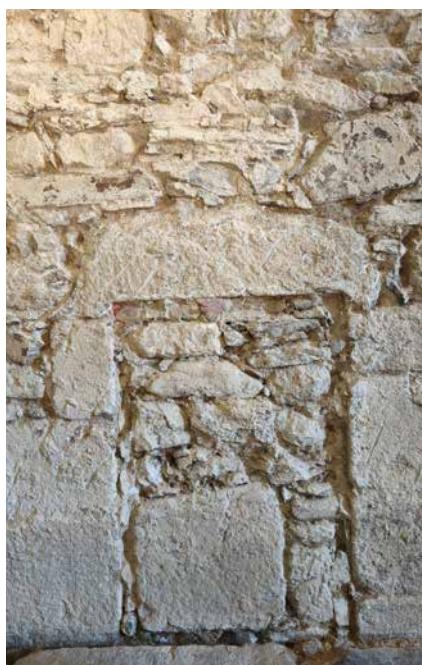


Mariages

- **DESTIENNE Yannick Michel et Madame Isabelle MOULY** : 26 juillet
- **DONZAUD Jean-Pierre et SAUTOUR Corinne Lucienne** : 30 août
- **DRONNEAU Jonathan Jean-Michel et CRAPEL Mélisarah Marie** : 6 septembre

Des travaux et des découvertes...

Lors des travaux de ravalement de la nef, le retrait du parement effrité a mis à jour deux niches obturées en maçonnerie et quelques anciennes ouvertures. L'une de ces niches laisse apparaître des gonds et des réaménagements dont le sens nous échappe actuellement.



probablement à la Révolution, elles avaient été soigneusement cachées.



Une première sculpture représente un personnage debout dont il ne reste que la partie inférieure. Les pieds nus finement sculptés apparaissent sous un plissé de couleur ocre. Sans autre indice iconographique, on ne peut pas identifier ce pieux personnage.



Avant et après ouverture

Le dégagement de la deuxième niche a également permis la découverte des vestiges de deux statues en pierre calcaire polychrome. Mutilées



Une deuxième statue plus petite, enfouie à plat au fond de la niche, a également été trouvée sans tête. Cette sculpture représente un personnage drapé dans un plissé de couleur ocre. Sur le côté gauche se distingue nettement la partie basse d'une tour ajourée d'une baie carrée en creux peinte en noir (à l'origine il devait y avoir

trois baies symbolisant la Trinité). Cet élément architecturé est le symbole du martyr de Sainte Barbe.



Ces statues, selon les indications stylistiques des plissés pourraient être datées du 15^e siècle et sont ainsi les statues les plus anciennes de l'église.

Le déplacement du confessionnal a également fait apparaître une pierre tombale de granit où figure une croix fleuronnée en demi-relief.



